

7.—Taxes perçues par les provinces sur la distribution des automobiles et sur leur circulation, années civiles 1938 et 1939

NOTE.—Les Gouvernements provinciaux font rapport pour leurs années fiscales respectives terminées aux dates indiquées au tableau 1.

Année et province	Voitures de tourisme	Camions	Moto-cyclettes	Voitures des marchands d'automobiles	Conducteurs et chauffeurs	Taxe de trajet, autobus et camions	Taxe sur la gazoline	Totaux, y compris recettes diverses
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1938								
Ile du Pr.-Edouard	99,015	48,193	117	665	4,410	450	285,163	440,403
Nouvelle-Ecosse...	731,944	487,127	1,527	7,720	117,001	5,744	2,424,355	3,873,535
Nouv.-Brunswick...	545,959	421,100	1,126	22,072	105,546	8,684	1,807,493	2,962,953
Québec.....	3,439,206	1,973,679	12,001	33,603	1,243,615	106,893	7,637,151	14,886,691
Ontario.....	3,790,332	2,405,903	4,790	23,411	952,304	407,369	18,503,789	26,694,330
Manitoba.....	684,164	230,461	2,883	11,082	118,745	58,537	2,529,088	3,684,218
Saskatchewan.....	1,022,250	211,959	1	17,933	78,777	146,200	1,822,639	3,518,079
Alberta.....	1,280,709	438,033	3,076	24,076	153,231	315,649	2,953,128	5,217,876
Col. Britannique.....	1,829,911	637,477	10,044	15,628	228,180	116,881	3,284,490	6,189,490
Yukon.....	1,565	1,455	48	2	2	2	2	3,470
Totaux, 1938.....	13,425,055	6,855,437	35,612¹	156,190	3,001,909	1,166,407	41,247,346	67,475,045
1939								
Ile du Pr.-Edouard	99,664	51,567	102	630	4,587	395	316,087	475,324
Nouvelle-Ecosse...	744,514	514,646	1	8,100	121,320	16,795	2,608,189	4,110,429
Nouv.-Brunswick...	552,832	437,546	1	5,430	107,759	10,470	1,893,169	3,068,434
Québec.....	3,656,356	2,019,342	12,956	31,723	710,435	75,551	9,969,226	16,982,153
Ontario.....	4,221,274	2,674,138	1	23,782	1,003,430	428,004	25,105,359	34,127,465
Manitoba.....	722,256	184,087	2,710	10,793	133,831	210,830	2,750,638	4,074,080
Saskatchewan.....	1,008,632	376,391	3,024	19,064	91,927	305,429	2,760,196	4,697,849
Alberta.....	1,381,021	491,794	2,854	25,303	159,319	398,898	3,096,644	5,667,647
Col. Britannique.....	2,016,768	701,557	11,038	16,419	314,072	123,608	3,454,852	6,708,439
Yukon.....	1,490	1,420	48	2	2	2	2	3,740
Totaux, 1939.....	14,404,807	7,452,488	32,732²	141,244	2,646,680	1,569,980	51,954,360	79,915,560

¹ Non relevés séparément.

² Taxe non applicable.

³ Chiffres incomplets, voir renvoi 1.

Section 4.—Trafic routier

Jusqu'à présent l'industrie des transports par automobile a fait sentir ses effets sur le trafic-voyageur des chemins de fer et des tramways électriques plutôt que sur les transports commerciaux. Ce détournement du trafic-voyageur est attribuable en grande partie à l'automobile privé, quoique l'autobus devienne de plus en plus important, desservant maintenant tous les endroits entre les grands centres. Le camion automobile transporte un volume de plus en plus considérable de marchandises; cependant, il n'y a encore aucune statistique indiquant le tonnage transporté. Il est manifestement difficile de compiler des statistiques à cause du très grand nombre de camionneurs particuliers.

Les opinions diffèrent grandement quand il s'agit de savoir jusqu'à quel point le véhicule-moteur a nuí au trafic ferroviaire.* On ne pourra en arriver à une conclusion définitive aussi longtemps qu'on n'aura pas établi des statistiques certaines sur le trafic des véhicules-moteur. Il est incontestable que l'autobus transporte un certain volume de trafic-voyageur qui autrement serait effectué par les chemins de fer et les tramways électriques, mais il ne faudrait pas se méprendre au point de considérer que tout le trafic-voyageur par véhicule-moteur est une perte pour les chemins de fer. Une grande partie de ce trafic est attribuable au fait que le voyageur par véhicule-moteur est commode et à bon marché et n'existerait pas du tout en des circonstances moins favorables.

Les mêmes considérations s'appliquent dans une certaine mesure à la marchandise transportée par camion. Une partie du trafic par camion effectué à de

* Un avocat des chemins de fer au comité des Transports du Sénat canadien, 1938, a présenté des arguments démontrant que la compétition des véhicules-moteur causait une perte sérieuse de revenus pour les chemins de fer. D'autre part, si l'on suppose que les conditions du trafic automobile au Canada sont semblables à celles des Etats-Unis, les estimations du trafic ferroviaire et du trafic automobile, d'après Automobile Facts and Figures, 1936, publié par l'Association des manufacturiers d'automobiles, tendent à atténuer la gravité de la concurrence des camions dans le transport des marchandises.